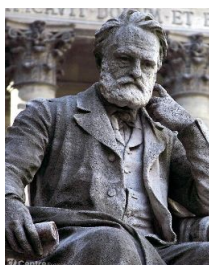


Date : 23/11/2013

Auteur : Olivier Charrier

Tout l'art d'être grands-parents



« Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. » - photo afp

« Moi qu'un petit enfant rend tout à fait stupide... », écrit Victor Hugo dans L'art d'être grand-père , recueil de poèmes publié en 1877, juste après avoir « adopté » ses deux petits-enfants suite à la mort de leurs parents. L'auteur, alors âgé de 75 ans, est pris sous le charme de Georges (2 ans) et Jeanne (10 mois) : « Leur regard radieux dissipe les effrois ; ils ramènent notre âme aux premières années ; ils font rouvrir en nous toutes nos fleurs fanées ; les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis »...

Un peu plus d'un siècle a passé, mais l'art – et la manière – d'être grands-parents n'a pas tellement changé. Ce qui a beaucoup évolué, en revanche, c'est tout l'environnement autour de nos « aïeux ». « Nous devons valoriser le rôle effectif des grands-parents dans la société », a ainsi déclaré, tout récemment, Michèle Delaunay, la ministre déléguée aux Personnes âgées.

L'allongement des durées de carrière et le recul de l'âge des départs à la retraite, par exemple, ont fait naître un nouveau concept : la « grand-parentalité active ». Depuis quelques années déjà, les entreprises françaises intègrent la diversité des modèles familiaux (familles monoparentales, gardes alternées, aidants familiaux). Elles doivent désormais tenir compte des « salariés grands-parents » dans leur organisation du travail, même si les initiatives innovantes restent encore limitées.

Agitateur d'idées sur le sujet, l'**École des grands-parents européens (*)** se plaît à rappeler ces quelques chiffres de l'Institut national de la statistique : aujourd'hui, 15,1 millions de Français ont 60 ans et plus ; ce nombre devrait atteindre les 20 millions d'ici 2030 !

Évaluation du site

Site du quotidien régional Le Populaire du Centre. Il met en ligne l'intégralité de son édition papier , ainsi que ses différentes pages locales. Il passe au crible toute l'actualité internationale, nationale et régionale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 257

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

En France, en moyenne, les femmes deviennent grands-mères à 54 ans et les hommes grands-pères à 56 ans. Et bien souvent, les grands-parents encore en activité jouent aussi un rôle clé dans la structure familiale : ils consacrent ainsi 23 millions d'heures hebdomadaires à leurs petits-enfants ; « autant que les assistantes maternelles », précise la Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques.

Selon un sondage OpinionWay, 84 % des parents estiment que « les grands-parents sont une aide incontournable, en particulier pour garder les enfants ». Dès lors, il leur est de plus en plus difficile de concilier leur « rôle » de grands-parents et leur existence professionnelle. « On pourrait penser à faciliter les temps partiels pour les grands-parents, notamment le mercredi, ou la prise de congés pendant les vacances scolaires », propose François Fatoux, délégué général de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises.

Quelques initiatives innovantes ont vu le jour en France. En 2009, à Lyon, Areva a conclu un accord – étendu au niveau national en 2013 – permettant aux seniors de travailler à temps partiel sur la base de 90 % de leur rémunération antérieure, en prenant des congés pendant les périodes de vacances scolaires. L'entreprise Rhodia, quant à elle, propose à ses salariés de 50 ans et plus un « congé grand-parental ».

Et les petits-enfants, qu'en pensent-ils ? Toujours selon OpinionWay, à la question « Qu'aimes-tu le plus chez tes grands-parents ? », ils ont répondu dans l'ordre : « Ils ont du temps pour nous » (49 %), « nous apprennent beaucoup de choses » (46 %), « nous font des cadeaux » (40 %), « nous donnent de l'argent » (29 %), et « nous laissent faire ce que l'on veut » (22 %). Qui a dit que les grands-parents étaient permissifs ?

(*) Sur internet : www.egpe.org

Olivier Charrier